

Guide de mise sur pied et d'accompagnement



Un



oisin



eille

sur



ous

UN VOISIN VEILLE SUR VOUS !



La Fédération des locataires d'HLM du Québec est heureuse de de vous inviter à participer au projet appelé **Un voisin veille sur vous !** Il s'agit d'un projet réalisé en collaboration avec l'OMH de Montréal. Vous trouverez dans cet envoi une boîte à outils vous permettant de mettre en place le projet et un échantillon d'un accroche-porte que nous avons produit.

Ce projet vise à augmenter le sentiment de sécurité dans le HLM, à susciter l'entraide et le bon voisinage. C'est aussi un excellent programme de prévention pour secourir des personnes en difficulté dans leur logement. Ce programme ne remplace pas les services d'urgence.

Ce projet qui a fait ses preuves dans de nombreux édifices a été initié par madame Pauline Rousseau, locataire des habitations Domaine des Rapides à Montréal. Depuis dix ans, ce système a permis de secourir des centaines de personnes.

Nous en profitons pour remercier le Secrétariat aux aînés qui nous permet de réaliser ce projet.

A handwritten signature in blue ink that reads "Nicole Sirois". The signature is fluid and cursive.

Nicole Sirois
Présidente
FLHLMQ

PROCÉDURE



Le programme est très simple :

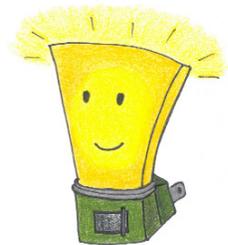
- 1- Les locataires participent au projet de vigilance sur une base volontaire. Ils doivent s'inscrire pour avoir droit à ce service. Lors de leur inscription, ils recevront un accroche-porte.
- 2- Les locataires doivent installer ou enlever leur accroche-portes avant les heures convenues. Les rondes de vérification des accroche-portes se font le matin vers 9h et le soir vers 22h. Les heures peuvent être déterminées selon les disponibilités des bénévoles.
- 3- Si l'accroche-porte n'est pas au bon endroit au moment d'une des deux rondes, les procédures suivantes seront mises en place :
 - Le bénévole vigilant cogne à la porte ;
 - S'il n'y a pas de réponse, il appelle chez-vous plus tard ;
 - S'il n'y a pas de réponse, le bénévole vigilant appelle votre personne-ressource ;
 - Accompagné d'une autre personne, il essaie de faire une vérification visuelle (regarder par la fenêtre, par exemple) ;
 - S'il est impossible de vérifier que vous allez bien, le bénévole vigilant de l'équipe appelle les services d'urgence (le 911 par exemple).
- 4- En aucun cas, le bénévole vigilant ne doit entrer de son propre chef dans le logement.

METTRE EN PLACE LE PROJET



- Étape 1 : Organiser une assemblée pour présenter le projet à l'ensemble des résident-e-s.
- Étape 2 : Identifier des bénévoles pour faire les rondes de surveillance. Il est à noter que les bénévoles peuvent être des locataires qui ne siègent pas au comité.
- Étape 3 : Faire l'inscription des participant-e-s à l'assemblée ou lors d'une tournée porte-à-porte.
- Étape 4 : Organiser les rondes de vigilance et s'assurer que les bénévoles ont rempli les feuilles d'engagement.
- Étape 5 : Faire le point régulièrement sur le déroulement du projet.

FICHE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME DE VIGILANCE



Nom : _____ App. : _____

Téléphone : _____

Personne-ressource : _____ Tél. : _____

Lien avec le participant : _____

Cette personne possède une clé de chez moi : OUI NON

Si je dois m'absenter, je m'engage à communiquer avec le bénévole de mon étage ou à aviser le responsable de l'équipe de vigilance.

J'accepte que le fait de ne pas avoir enlevé mon affichette de porte avant l'heure de ronde convenue entraîne un certain nombre de vérifications (voir procédure en cas d'inquiétude).

Si, à l'intérieur des heures déterminées pour l'appel, ma ligne téléphonique est constamment occupée, j'autorise le responsable de l'équipe de vigilance à communiquer avec le fournisseur téléphonique afin de vérifier s'il y a une conversation sur ma ligne.

Si cette vérification ne permet pas de savoir ou de comprendre pourquoi je ne réponds pas, j'autorise les personnes responsables à pénétrer à l'intérieur de mon logement afin de faire une vérification visuelle et de me porter secours si nécessaire.

J'ai pris connaissance des droits et responsabilités du bénévole et je les accepte.

Date

Signature

FICHE D'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES VIGILANTS



Nom : _____ App. : _____

Téléphone : _____

Étage(s) des rondes : _____

Le bénévole vigilant s'engage à faire des rondes de vigilance sur les étages déterminés par l'équipe et à participer à une rencontre de suivi tous les trois mois ou au besoin.

Le bénévole vigilant s'engage à avertir son responsable lorsqu'il n'est pas en mesure de faire ses rondes.

Le bénévole vigilant s'engage à respecter la confidentialité, l'intimité et la vie privée des participants.

J'ai pris connaissance des droits et responsabilités du bénévole et je les accepte.

Date

Signature

APPEL AUX SERVICES D'URGENCE



Ce que vous devez donner comme information lorsque vous téléphonez aux services d'urgence.

- **Votre nom :** _____

- **Titre et explication :**

Je suis responsable de l'équipe de vigilance de l'habitation

(nom de l'habitation) : _____

Le système de vigilance fonctionne de la manière suivante : chaque participant accroche une affichette de porte le soir et l'enlève le matin avant l'heure des rondes des bénévoles.

- **La raison de votre appel :**

Ce matin, au cours de la ronde à _____ (heure), nous avons trouvé une affichette encore accrochée à la poignée de porte.

Nous avons frappé et n'avons obtenu aucune réponse.

Nous avons téléphoné plus tard à _____ (heure) sans réponse.

Nous avons téléphoné à la personne-ressource de ce locataire (nom et lien).

(heure – personne jointe ou pas) _____

- **L'adresse de l'habitation :** _____

- **Autres informations**

Les problèmes de santé dont vous avez connaissance pour ce locataire :

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DE VIGILANCE



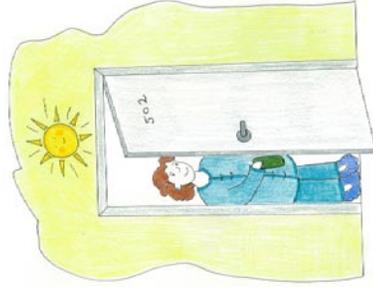
1. Vous vous inscrivez!

2. Vous obtenez une affichette de porte.



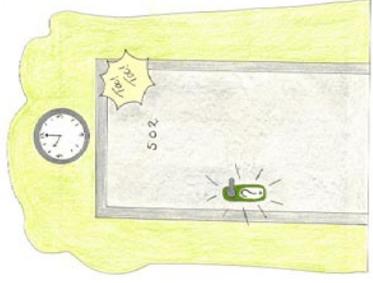
3.

Vous accrochez
votre affichette
de porte tous
les soirs.



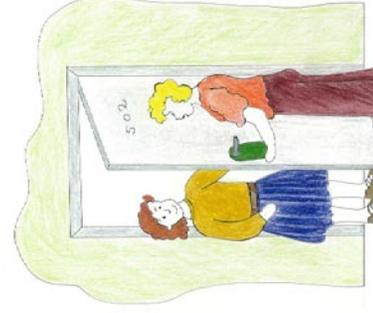
4.

Vous enlevez
votre affichette
tous les matins.



5.

Les bénévoles vigilants
passent sur chaque
étage tous les jours
pour vérifier qu'il ne
reste aucune
affichette de porte.



6.

Le bénévole vigilant
frappe à la porte et
s'assure que vous
allez bien.

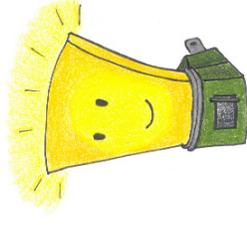


7.

Le bénévole repasse plus
tard. Si vous ne
répondez pas le
responsable de l'équipe
entame la procédure en
cas d'inquiétude.

PROCÉDURE EN CAS D'INQUIÉTUDE

Vous n'avez pas répondu à la porte lorsque le bénévole vigilant est repassé frapper chez vous.



8. Procédure en cas d'inquiétude pour l'équipe de bénévoles

8.1 Le responsable de l'équipe de vigilance appelle chez vous un peu plus tard.



8.2 Après s'il n'y a pas de réponse, le responsable vigilant appelle votre personne-ressource.



8.3 Accompagné d'une autre personne, le responsable essaie de faire une vérification visuelle.



8.4 S'il est **impossible** de vérifier que vous allez bien, le responsable de l'équipe de vigilance appelle le 911.



TABLEAU DES RONDES POUR LES BÉNÉVOLES VIGILANTS



Mois de : _____

Étage : _____

Nom	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Mois de : _____

Étage : _____

Nom	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Mois de : _____

Étage : _____

Nom	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

LES ACCROCHES-PORTES



Vous pouvez, dès aujourd'hui, commander vos accroche-portes, au coût de:

10 \$ pour chaque lot de 50 accroche-portes.

Nom : _____

Adresse : _____

Appartement : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Nous voulons recevoir : _____ (nombre)
d'accroche-portes.

Ci-joint : _____ \$.

Émettre et envoyer un chèque au nom de :
FLHLMQ
2520, avenue Lionel-Groulx,
local 202, Montréal, H3J 1J8

**Un voisin
veille
sur vous !**

**Fédération des locataires
d'HLM du Québec**